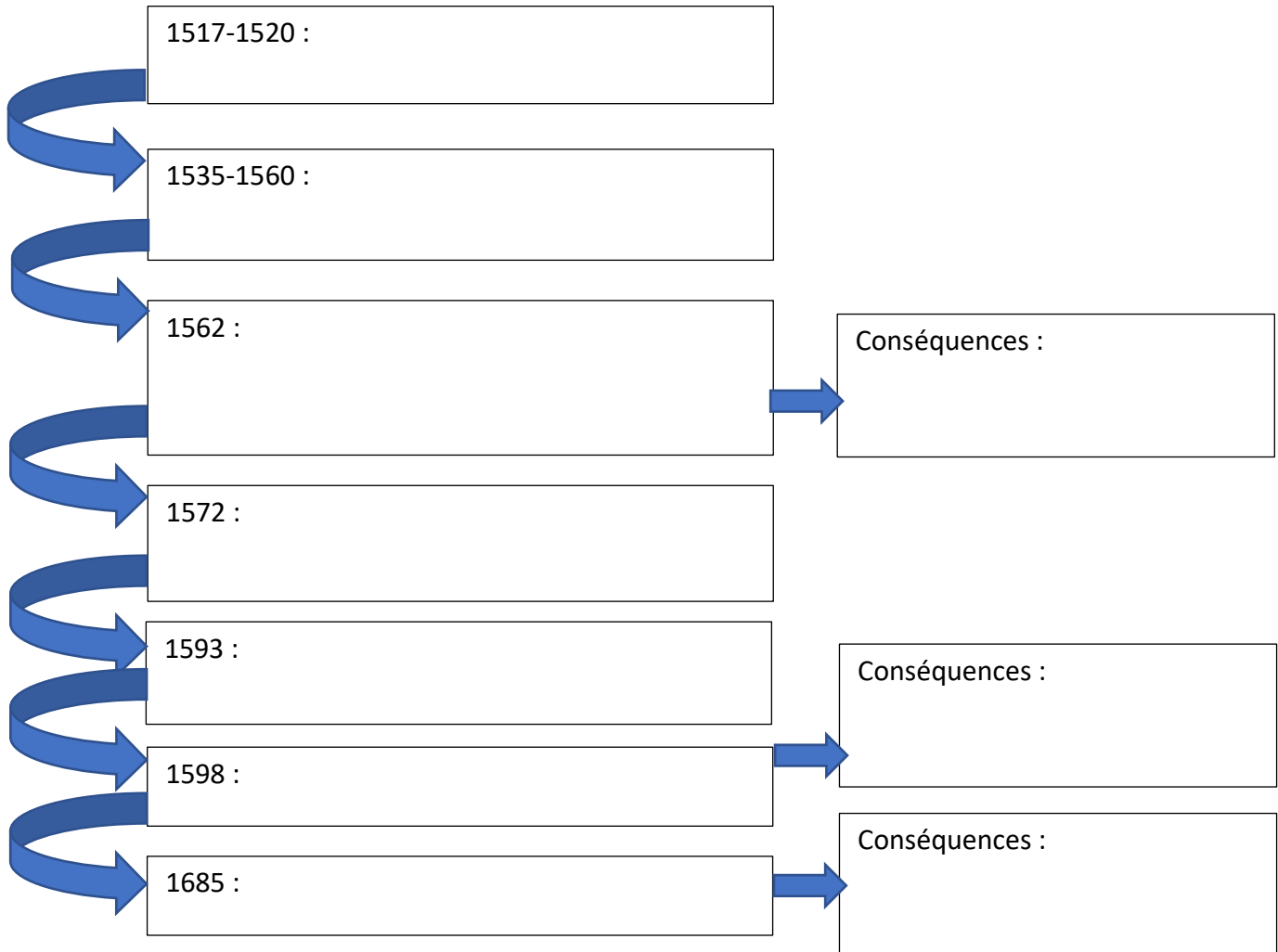


Cahier de TD

La construction de l'état moderne

TD 1 : les guerres de religion

Révisons sous la forme d'une chronologie :



En résumé, que faut-il retenir du rôle des guerres de religion dans la construction de l'état français ?

Cahier de TD

La construction de l'état moderne

Fiche TD 2 : l'édit de Nantes et sa révocation

1 Paix et liberté de conscience

Art. 2. Défendons à tous nos sujets, de quelque état et qualité qu'ils soient, d'en renouveler la mémoire, s'attaquer, ressentir, injurier, ni provoquer l'un l'autre par reproche de ce qui s'est passé. [...]

Art. 3. Ordonnons que la religion catholique [...] sera rétablie en tous lieux et endroits de notre royaume [...] pour y être paisiblement et librement exercée.

Art. 6. Avons permis et permettons à ceux de la religion prétendue réformée¹ de vivre et demeurer par toutes les villes [...] de notre royaume [...] sans être enquis, vexés, molestés ni astreints à faire chose pour le fait de la religion contre leur conscience.

Art. 22. Ordonnance qu'il ne sera fait aucune différence entre les religions pour être admis dans les universités, collèges et écoles, dans les hôpitaux.

Édit de Nantes, 1598.

1. Les protestants.



2. Carte présentant les principaux foyers protestants en France à la fin du XVIème siècle, source musée du désert, Mialet.



3. Henri Paul Motte, Le siège de la Rochelle, 1881, Musée de La Rochelle.

<https://lelombrik.net/74214>

cf dans le site ci-dessus le tableau commenté sommairement.

4 Révocation et exil

Art. 1. Faisons savoir, que Nous, [...] de notre certaine science, pleine puissance, et autorité Royale, avons par ce présent édit perpétuel et irrévocable, supprimé et révoqué, l'édit du Roi notredit aïeul, donné à Nantes au mois d'avril 1598 [...].

Art. 2. Défendons à nosdits sujets de la Religion Prétendue Réformée (R.P.R.) de ne plus s'assembler pour faire l'Exercice de ladite Religion en aucun lieu ou maison particulière, sous quelque prétexte que ce puisse être [...].

Art. 4. Enjoignons à tous les ministres¹ de ladite R.P.R. qui ne voudraient pas se convertir et embrasser la Religion Catholique de sortir de notre royaume et terres de notre obéissance, quinze jours après la publication de notre présent édit [...].

Art. 7. Défendons les écoles particulières pour l'instruction des enfants de ladite R.P.R. [...].

Édit de Fontainebleau, 1685.

1. Prêtres.

En utilisant ces documents et le cours vous montrerez que l'édit de Nantes a :

- 1-permis de mettre fin à une guerre civile qui aurait pu conduire à une partition de la France Nord-Sud.
- 2-ce traité n'a pas mis un terme définitif aux guerres de religions qui reprennent sporadiquement (siège de la Rochelle par exemple)
- 3-L'édit de Fontainebleau qui marque la révocation de l'édit de Nantes oblige les Protestants à quitter le royaume ou se convertir à cause des dragonnades.
- 4-Faire une image commentée à partir du document ci-dessus

Sélectionnez l'image, collez-la au centre d'un nouveau document. Entourez avec un outil forme, les zones que vous voulez commenter, insérez une zone de texte que vous reliez par une flèche à la forme→(voir exemple ci-dessus)

Cahier de TD

La construction de l'état moderne

TD3 : l'ordonnance de Villers-Cotterêts une étape importante de l'unification du royaume de France ?

1 L'ordonnance de Villers-Cotterêts

François, par la grâce de Dieu, roi de France,

Faisons savoir, à tous présents et à venir, que pour aucunement pourvoir au bien de notre justice, abréviation des procès, et soulagement de nos sujets, avons, par édit perpétuel et irrévocable, statué et ordonné, statuons et ordonnons les choses qui s'ensuivent. [...]

Article 50 – Que des sépultures des personnes tenant bénéfices¹, sera fait registre en forme de preuve, par les chapitres, collèges, monastères et cures, qui fera foi, et pour la preuve du temps de la mort, duquel temps sera fait expresse mention dans lesdits registres, et pour servir au jugement des procès où il serait question de prouver ledit temps de la mort [...].

Article 51 – Aussi sera fait registre, en forme de preuve, des baptêmes, qui contiendront le temps et l'heure de la nativité, et par l'extrait dudit registre se pourra prouver le temps de majorité ou minorité, et fera pleine foi à cette fin.

Article 52 – Et afin qu'il n'y ait faute aux dits registres, il est ordonné qu'ils seront signés d'un notaire. [...]

Article 53 – Et lesquels chapitres, couvents et cures seront tenus mettre lesdits registres par chacun an par devers le greffe du prochain siège du bailli ou sénéchal royal², pour y être fidèlement gardés et y avoir recours quand métier [nécessité] et besoin sera. [...]

Article 110 – Et afin qu'il n'y ait cause de douter sur l'intelligence des dits arrêts, nous voulons et ordonnons qu'ils soient faits et écrits si clairement, qu'il n'y ait ni puisse avoir aucune ambiguïté ou incertitude ni lieu à demander interprétation.

Article 111 – Et pour ce que telles choses sont souvent advenues sur l'intelligence des mots latins contenus dans lesdits arrêts, nous voulons dorénavant que tous arrêts [...] soient prononcés, enregistrés et délivrés aux parties en langage maternel français et non autrement.

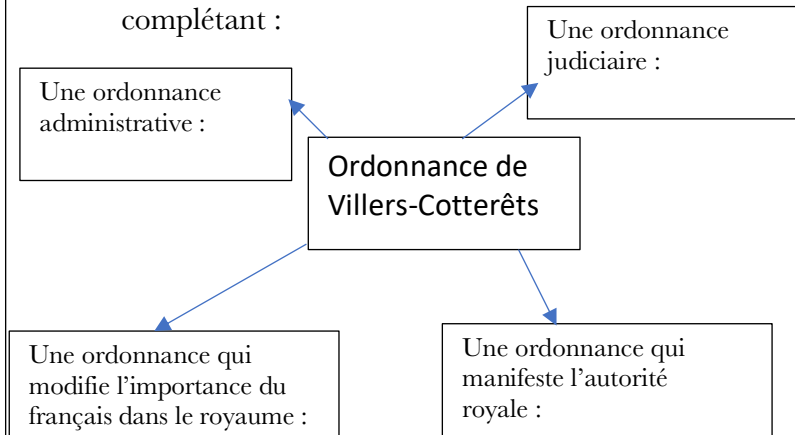
Article 139 – Nous enjoignons à tous nos juges, qu'ils aient à diligemment vaquer à l'expédition des procès et matières criminelles, préalablement et avant toutes autres choses, sur peine de suspension, de privation de leurs offices, et autres amendes arbitraires, où ils feront le contraire [...].

Août 1539 [français modernisé].

1. Les personnes « tenant bénéfice » sont les membres du clergé. Chaque fonction dans le clergé est accompagnée d'un bénéfice.

A. Comprendre l'ordonnance dans son contexte

1. Qu'est-ce qu'une ordonnance royale ?
2. Quel roi est à l'origine de cette ordonnance ?
3. Réaliser un schéma sur le modèle suivant en le complétant :



B. D'hier à aujourd'hui ...quels enjeux ?

4. D'après le document ci-dessous, cette ordonnance a-t-elle laissé un héritage ?
5. Que va devenir le château de Villers-Cotterêts ?

Doc 2. Le président de la République a choisi le château de Villers-Cotterêts, dans l'Aisne, pour abriter la future Cité de la Francophonie. Sans préciser comment sera financée la restauration de ce joyau de la Renaissance, à l'abandon depuis 2014.

La restauration du château de Villers-Cotterêts (Aisne), Emmanuel Macron l'avait promise alors qu'il était encore candidat à l'élection présidentielle. « Nous en ferons un des piliers symboliques de notre francophonie », assurait-il. Depuis le 20 mars dernier et son discours à l'Institut de France, on sait donc que le lieu

abritera, à horizon 2022, la Cité de la francophonie.

Kézako ? Si trois mois après l'annonce, les détails se font encore attendre, le but de ce projet serait de valoriser et diffuser la culture en langue française. Du moins c'est ce que l'on a cru comprendre, lorsqu'en mars dernier, Emmanuel Macron évoquait « un lieu de rencontres, de recherches, de pédagogie, de résidence d'artistes et de chercheurs, de travail, de découverte, un lieu de création, d'écriture, de spectacles ».

Le choix de Villers-Cotterêts, à 80 kilomètres au nord-est de Paris, ne doit en tout cas rien au hasard. Construit entre 1532 et 1539, joyau de la Renaissance et lieu de villégiature favori de François Ier qui le surnommait « mon plaisir », le château de 90 000 mètres carrés a accueilli Molière ou Rabelais. La ville a vu naître Alexandre Dumas, et de nombreux auteurs en langue française sont originaires du département : Jean de La Fontaine est né à Château-Thierry, Jean Racine à La Ferté-Milon, Paul et Camille Claudel à Villeneuve-sur-Fère

Le lieu « tombe en ruines »

C'est aussi dans ce château que François Ier a signé en 1539 l'Ordonnance de Villers-Cotterêts, rendant obligatoire l'usage de la langue française dans les actes officiels et les décisions de justice. Le choix du français plutôt que du latin – connu des élites et des ecclésiastiques – a non seulement réduit l'influence de l'Église et constitué une étape supplémentaire dans la diffusion du français sur le territoire. (...)

Source : *Telerama.fr*, *Le chevalier Macron veut sauver Villers-Cotterêts*, 27 juin 2018.

Cahier de TD

La construction de l'état moderne

TD 4 : la politique de puissance de la France, du mercantilisme de Colbert à la politique d'affirmation du pouvoir royal en France et en Europe.

1 Un cours d'économie

Je crois que l'on demeurera facilement d'accord de ce principe qu'il n'y a que l'abondance d'argent dans un État qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance. Sur ce principe, il est certain qu'il sort tous les ans hors du royaume, en denrées de son cru nécessaires pour la consommation des pays étrangers (ces denrées sont vins, eaux-de-vie, vinaigre, fer, fruits, papiers, toiles, quincailleries, soieries, merceries), pour 12 à 18 millions de livres. Ce sont là les mines de notre royaume, à la conservation desquelles il faut soigneusement travailler. Les Hollandais et autres étrangers font une guerre perpétuelle à ces mines, et ont si bien fait jusqu'à présent qu'au lieu que cette somme devrait entrer dans le royaume [...], ils nous en apportent en diverses marchandises, ou de leurs manufactures ou qu'ils tirent des produits étrangers, pour les deux tiers de cette somme, en sorte qu'il n'entre tous les ans dans le royaume que 4,5 à 6 millions de livres. [...]

Outre les avantages que produira l'entrée d'une plus grande quantité d'argent comptant dans le royaume, il est certain que, par les manufactures, un million de peuples qui languissent dans la fainéantise gagneront leur vie. Qu'un nombre aussi considérable gagnera sa vie dans la navigation et sur les ports de mer. Que la multiplication presque à l'infini des vaisseaux multipliera de même la grandeur et la puissance de l'État. Voilà, à mon sens, les fins auxquelles doivent tendre l'application du Roi, sa bonté et son amour pour ses peuples.

Colbert, *Mémoire sur le commerce*, août 1694.

A. Comprendre le mercantilisme :

1. Quel est l'objectif économique principal poursuivi par Colbert ?
2. Qu'est-ce qu'une manufacture ?
3. A ses yeux à quoi doivent-elles servir ?

B. Recherche sur internet :

- 1-Quelle était la spécialité de la manufacture des Gobelins ?
- 2-Citez trois manufactures autres avec leur spécialité.



2 La manufacture des Gobelins

Créée en 1662 par Colbert, dirigée par le peintre Le Brun, cette entreprise d'État fabrique des meubles pour les bâtiments royaux et des tapisseries souvent consacrées à la glorification du roi.

Louis XIV et son ministre Jean-Baptiste Colbert visitant la manufacture des Gobelins, tapisserie d'après un modèle de Charles Le Brun, 375 x 580 cm, châteaux de Versailles et de Trianon.



Jean-Baptiste Colbert
(1619-1683)

Fils d'un marchand de Reims, il devient le principal collaborateur de Louis XIV, avec les titres de contrôleur général des Finances (1665-1683), secrétaire d'État à la Maison du roi (1665-1683) et secrétaire d'État à la Marine (1669-1683).

Cahier de TD

La construction de l'état moderne

TD 5 Versailles, la volonté du roi et la vie de Cour.

Retracer l'emploi du temps de la journée du roi Louis XIV dans le tableau sous la forme suivante :
(source : <http://animationjourneeduroi.ressources.chateauversailles.fr/#>)

Heures :	Étapes	Lieux
8h30	Petit Lever suivi du Grand lever	Chambre du roi
Avant 10h		
11h		
13h		
14-15h		
19h		
22H		
23h30		

Identifiez les rôles des courtisans :

Au choix, le **lever** ou le **coucher** du roi (il s'agit d'un moment privilégié)

Préparation :

- 1- Qui y assistait ?
- 2- Qu'appelle-t-on l'étiquette ?
- 3- Peut-on s'exprimer librement et de manière triviale ou doit-on respecter des codes ?
- 4- Quelle hiérarchie se dégage de ce moment ?
- 5- Mettre en scène et filmer en groupes

Faire une recherche et réaliser un diaporama :

A partir des vidéos à l'adresse ci-dessous, réalisez un diaporama permettant de montrer l'évolution du château de Versailles puis mettant en évidence le renforcement du pouvoir royal à l'époque de Louis XIV en utilisant la vidéo qui lui est consacrée. Dans ce diaporama on doit trouver des documents visuels, des repères temporels mais très peu de texte rédigé. Chaque diapositive doit comporter un titre, chaque partie du diaporama fait l'objet d'une diapositive introductive avec le titre de la partie ou de la sous partie.

Lien : <http://www.chateauversailles.fr/decouvrir/domaine/chateau>

Cahier de TD

La construction de l'état moderne

En synthèse : Le roi gouvernait-il sans contre-pouvoirs à la fin entre le XVIIème siècle et la période prérévolutionnaire ? Quelle instance n'a pas été réunie pendant longtemps ? En quoi cela traduisait-il l'absolutisme ? A rédiger intégralement à l'aide de connaissances précises → cf cours envoyé et cours du livre.



Schéma interactif

LA MONARCHIE ADMINISTRATIVE

- Administration centrale
- Administration provinciale
- Contre-pouvoirs

- nomme
- ⇒ convoque
- - -> consulte
-> respecte

